



## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ EPOCAST-INDUSTRIE HARDENER

### 1. Identification

#### Identificateur de produit

Nom du produit EPOCAST-INDUSTRIE HARDENER

Numéro du produit 10075

#### Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Durcisseur.

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

##### Fournisseur

ITW Performance Polymers  
Bay 150  
Shannon Industrial Estate  
Co. Clare  
Ireland  
V14 DF82  
353(61)771500  
353(61)471285  
mail@itwpp.com

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

### 2. Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers environnementaux Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

#### Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme



##### Mention d'avertissement

Danger

##### Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## EPOCAST-INDUSTRIE HARDENER

### Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.  
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
 P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.  
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.  
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ ou se doucher].  
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
 P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).  
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.  
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
 P391 Recueillir le produit répandu.  
 P405 Garder sous clef.  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

### Contient

3,6,9,12-TÉTRAAZATÉTRADÉCANÉ-1,14-DIAMINE

### Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

<b>3,6,9,12-TÉTRAAZATÉTRADÉCANÉ-1,14-DIAMINE</b>	<b>60-100%</b>
Numéro CAS: 4067-16-7	
Facteur M (aiguë) = 1                      Facteur M (chronique) = 1	
<b>Classification</b> Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins

**Orale**    Ôter les vêtements contaminés.

**Inhalation**                                      Consulter un médecin. Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais.

**Ingestion**                                        Consulter un médecin immédiatement. Ne pas faire vomir. Rincer le nez, la bouche et la gorge avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau.

## EPOCAST-INDUSTRIE HARDENER

**Contact cutané** Il est important de retirer immédiatement la substance de la peau. Laver la peau minutieusement avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin immédiatement. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin.

**Contact oculaire** Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

**Renseignements généraux** La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition. Peut provoquer une allergie. Peut causer une hypersensibilité.

**Inhalation** Aucun symptôme spécifique n'est connu.

**Orale** Brûlures chimiques.

**Contact cutané** Éruption allergique. Brûlures chimiques.

**Contact oculaire** Peut causer une vision brouillée ou des lésions oculaires graves. Lésion cornéenne.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Notes au médecin** Traiter selon les symptômes.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Agents extincteurs

**Agents extincteurs appropriés** Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou dioxyde de carbone.

**Agents extincteurs inappropriés** Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

### Dangers spécifiques du produit dangereux

**Dangers spécifiques** Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Gaz nitreux (NOx).

**Produits de combustion dangereux** En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocives peuvent se produire.

### Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie** Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau. Informer les autorités concernés de toute probabilité de risque de pollution aquatique.

**Équipements de protection spéciaux pour les pompiers** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Fournir un système adéquat de ventilation. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique. Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les égouts et les cours d'eau. Les fuites ou déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être immédiatement déclarés au Ministère de l'Environnement ou à tout autre organisme de réglementation désigné.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

## EPOCAST-INDUSTRIE HARDENER

**Méthodes de nettoyage** Absorber dans la vermiculite, le sable sec ou la terre sèche puis placer dans des récipients. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

### Références à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Pour des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Précautions pour l'utilisation** Lire et suivre les recommandations du fournisseur. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Jeter les vêtements et chaussures contaminés. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Précautions pour le stockage** Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver le récipient bien fermé. Éviter tout contact avec des agents oxydants. Conserver à l'écart des aliments et boissons et les aliments pour animaux. Ne pas entreposer près des sources de chaleur ne pas exposer à des températures élevées.

### Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

**Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection



**Protection des yeux/du visage** Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti-éclaboussures chimiques.

**Protection des mains** On recommande que les gants soient fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc butyle. Il faut réaliser que le liquide pourrait pénétrer dans les gants. Des changements fréquents sont recommandés. Le choix du meilleur gant peut se faire en consultant le fabricant/fournisseur qui est bien placé pour fournir des renseignements concernant le temps de protection du matériel constitutif des gants. (EN 374)

**Autre protection de la peau et du corps** En cas de contact, porter un tablier ou des vêtements de protection.

**Mesures d'hygiène** Utiliser des mesures de contrôles d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air à un niveau d'exposition permis. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Ôter les vêtements contaminés et laver la peau minutieusement avec du savon et de l'eau après le travail.

## EPOCAST-INDUSTRIE HARDENER

### Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. Les masques couvre-visage complets avec cartouches de filtre remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les appareils de protection respiratoire avec demi-masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

### Dangers thermiques

Ne s'applique pas.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide coloré.
Couleur	Jaunâtre.
Odeur	Amine.
pH	pH (solution concentrée): 12.6 Non déterminés.
Point de fusion	-20°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	426°C @
Point d'éclair	183°C
Taux d'évaporation	Ne s'applique pas.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité	Ne s'applique pas.
Tension de vapeur	<0.1 kPa @ °C
Densité de vapeur	Ne s'applique pas.
Densité relative	1.003 @ °C
Solubilité(s)	500 @ °C
Température d'auto-inflammabilité	335°C
Viscosité	Ne s'applique pas.
Propriétés comburantes	Ne s'applique pas.
Autres renseignements	Aucun.
Composé organique volatil	Ce produit contient au maximum 0 g/litre de COV.

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

### Stabilité chimique

Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.

## EPOCAST-INDUSTRIE HARDENER

<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Les matières suivantes peuvent réagir avec le produit: Acides. Non pertinent.
<b>Conditions à éviter</b>	Ne pas exposer à haute température ni en plein soleil. Éviter tout contact avec des agents comburants forts.
<b>Matières incompatibles</b>	Non déterminés.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Inconnu.

### 11. Données toxicologiques

#### Données sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques**                      Aucune donnée enregistrée.

#### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**                      None , ,

#### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**                      None , ,

**Inhalation**                                      Aucun danger spécifique reconnu pour la santé.

**Orale**    L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes graves. Provoque des brûlures.

**Contact cutané**                                Corrosif. Le contact prolongé peut provoquer des lésions graves aux tissus.

**Contact oculaire**                              Risque de lésions oculaires graves.

**Risques aigus et chroniques pour la santé**                      Le produit contient une résine époxy. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles.

### 12. Données écologiques

**Écotoxicité**                                      Selon les critères actuels de l'UE, cette substance n'est pas classée comme étant PBT ou vPvB.

**Toxicité aiguë - poissons**                      CL<sub>50</sub>, 96 hours: 180 mg/L, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**                      CE<sub>50</sub>, 48 hours: 17.5 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques**                      CI<sub>50</sub>, 72 hours: 0.7 mg/L, Algues

#### Persistance et dégradation

**Persistance et dégradation**                      Aucune donnée n'est disponible.

#### Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation**                      -3,67

#### Mobilité dans le sol

## EPOCAST-INDUSTRIE HARDENER

**Mobilité** Non déterminés.

### Autres effets nocifs

**Autres effets néfastes** Non reconnu.

### 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

**Renseignements généraux** Déchet classifié comme étant un déchet dangereux. Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

**Méthodes d'élimination** Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets. Les composantes de déchets liquides pourront être incinérées dans une installation qui est approuvée. Les résidus et contenants vides doivent être traités comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

**Catégorie de déchets** 08 04 09\*

### 14. Informations relatives au transport

#### Numéro ONU

Numéro ONU (TMD) 2735

Numéro ONU (IMDG) 2735

Numéro ONU (ICAO) 2735

Numéro ONU (DOT) 2735

#### Désignation officielle de transport de l'ONU

**Désignation officielle de transport (TMD)** AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Pentaethylenehexamine)(ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS)

**Désignation officielle de transport (IMDG)** AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Pentaethylenehexamine)(ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS)

**Désignation officielle de transport (ICAO)** AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Pentaethylenehexamine)(ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS)

**Désignation officielle de transport (DOT)** AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Pentaethylenehexamine)(ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS)

#### Classe (s) de danger relatives au transport

Classe du TMD 8

Étiquette du TMD 8

Classe de l' IMDG 8

Classe/division de l'ICAO 8

#### Étiquettes de transport



#### Groupe d'emballage

Groupe d'emballage du TMD III

## EPOCAST-INDUSTRIE HARDENER

Groupe d'emballage de l'IMDG III

Groupe d'emballage de l'ICAO III

Groupe d'emballage du DOT III

### Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-A, S-B

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Non pertinent.

### 15. Informations sur la réglementation

### 16. Autres informations

Date de la révision 2018-04-04

Révision 4

Date d'entrée en vigueur 2017-12-06

**Mentions de danger intégrales** H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.